



Newsletter N°5 Mars 2013

Chers consœurs, chers confrères

De nouvelles règles en matière d'accessibilité sont applicables au 1/01/2015.

Elles précisent les contours de la loi à mettre en œuvre pour faire évoluer les lieux d'accueil du public et donc nos cabinets.

Des commissions préfectorales seront constituées pour faire respecter cette loi.

Des dérogations seront sûrement réalisables mais nous ne connaissons pas la nature de ces dernières...

Ci-joint dernier courrier du ministère et un cahier sur l'accessibilité

Boisseaud Emmanuel

Président cdo16

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les dernières actualités de l'accessibilité au cadre de vie (www.developpement-durable.gouv.fr/accessibilite) :

Des [lignes directrices nationales](#) en matière de dérogation aux règles d'accessibilité ont été transmises aux commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité, conformément à la [circulaire du 3 janvier 2013](#).

Mme Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne, et **M. Luc Broussy**, conseiller général du Val d'Oise, ont remis au Premier ministre leur rapport respectivement intitulé "Réussir 2015 - Accessibilité des personnes handicapées au logement, aux établissements recevant du public, aux transports, à la voirie et aux espaces publics" et "L'adaptation de la société au vieillissement de sa population - France : année zéro !". Ces deux rapports publics sont consultables dans la [rubrique éponyme](#).

La ministre de l'égalité des territoires et du logement et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont lancé un [appel à communications de réalisations exemplaires](#) qui améliorent la qualité d'usage et de vie de nos concitoyens.

Retrouvez l'état d'avancement des PAVE, SDA, diagnostics d'accessibilité des ERP et des CAPH de chaque commune et intercommunalité de France dans l'[atlas 2012 des démarches d'accessibilité](#).

Le PUCA (plan urbanisme construction architecture) vous invite à participer le 21 mars 2013 au grand atelier "[Logement design pour tous](#)".

Le CERTU (centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) a complété sa collection consacrée aux **cheminements des personnes aveugles ou malvoyantes** avec deux nouvelles fiches

- fiche n°7 : [Séparation d'espaces piétons- véhicules](#)

- fiche n°8 : [Repérage des passages piétons sur chaussée](#)

D'autres guides sont mis à la disposition des acteurs de l'accessibilité, dont :

- "[Guide pratique de la signalétique et des pictogrammes](#)", l'un des guides majeurs de la [rubrique "signalétique"](#).

- "[Panorama des dispositifs locaux d'aide à la mise en accessibilité des commerces](#)", accompagné d'autres [documents d'information sur l'accessibilité des commerces](#)

- "[Concevoir une voirie accessible pour tous](#)" et les autres [guides pratiques dédiés à l'accessibilité de la voirie](#)

Enfin, nous vous signalons que l'[Agenda de l'accessibilité](#) du mois de mars 2013 est notamment marqué par :

- les très nombreuses initiatives des chambres de commerces et d'industrie, notamment le [salon de l'accessibilité](#) organisé à Strasbourg le 18 mars 2013 par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin

- le colloque européen "[Comment rendre accessibles aux personnes handicapées les monuments et les sites protégés](#)", les 21 et 22 mars

2013 à Paris (ICOMOS France)

- le grand atelier "[Logement Design pour tous : Quelles réponses apporter aux nouveaux enjeux du logement ?](#)", organisé par le PUCA, le 21 mars 2013 à Saint-Etienne dans le cadre de la Biennale du Design

- le colloque "[Vers des espaces publics plus sûrs et partagés](#)" organisé le 27 mars 2013, à Paris, par le ministère du développement durable, l'AMF, l'AITF, l'USIRF et la RATP.

Cordialement

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité
Ministère de l'Égalité des territoires et du logement
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Secrétariat Général
Tour Voltaire -- F92055 Paris -- La Défense cedex